



Talloires Insolite : bateau, déjeuner et visite guidée Samedi 3 Juin 2023 de 11h à 17h00

L'ASCEE 74 vous propose une journée découverte de la commune de Talloires, située au bord du lac d'Annecy.



Programme :

La journée débutera depuis les pontons de l'Impérial sur Annecy avec un transfert en navette fluviale privatisée pour Talloires. Vous déjeunerez ensuite au bord du lac puis l'après-midi sera consacré à une visite guidée de Talloires avec une guide conférencière pendant 1h30.

Un retour en navette fluviale sera prévu pour Annecy. (*compter 30 minutes de trajet bateau à l'aller et au retour*).

- 11H : Rendez-vous sur le parking de l'Impérial ;
- 11H45 : départ en navette fluviale pour la baie de Talloires ;
- 12h30 : Déjeuner à Talloires au restaurant de l'hôtel Beau Site ;
- 15h00 : visite guidée de Talloires ;
- 16h30 : retour sur Annecy en navette fluviale.

Tarifs :

- Pour les adhérents actifs et retraités de l'ASCEE74 : 53€ (transfert bateau, déjeuner, visite guidée compris). *Pour information, l'ASCEE74 participe à hauteur de 30 % sur le prix initial de l'activité qui est de 75€/personne.*
- Pour les adhérents à une des ASCEE de l'URASCE Rhône-Alpes et les extérieurs : 75 € (transfert bateau, déjeuner, visite guidée compris).

Pour davantage de renseignement, vous pouvez contacter Aude MAGDELENAT : aude.magdelenat@haute-savoie.gouv.fr

NB : le déjeuner comprend un menu (entrée-plat-dessert-café) mais ne comprend pas de forfait boisson.

Inscription :

L'activité est limitée à 24 personnes.

L'activité est réservée aux adhérents de l'ASCEE74 ou à une des ASCEE de l'URASCE Rhône-Alpes et à leurs ayants droit.

Les inscriptions **seront ouvertes jusqu'au 19 mai 2023**, ne tardez pas à vous inscrire sur la boîte mail de l'ASCEE74 : ddt-74.ascee@i-carre.net !



Talloses Insolite : Bulletin d'inscription Samedi 3 Juin 2023 de 11h à 17h00

Nom (titulaire de la carte ASCEE) :

Prénom :

Carte adhérent ASCE n° :

N° de téléphone sur lequel l'ASCEE74 peut me contacter :

Identification des participants à la sortie (y compris le titulaire désigné ci-dessus) :

Prénom	NOM	Lien de parenté	Montant/personne
TOTAL à régler			

Les ayants droits sont sur le même tarif que le titulaire.

Si vous venez avec un ami non adhérent, il faut compter le prix d'une adhésion à la journée

Règlement :

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'ASCEE74 ou chèques-vacances (accepté à hauteur de 50 % du montant total) à remettre au moment de l'inscription.

Remboursement :

Le remboursement sera effectué uniquement sur présentation d'un certificat médical ou d'un arrêt maladie ou en cas d'absence d'une guide ou d'annulation de la part de l'ASCEE74.